

DÉCLARATION SOLENNELLE

Je soussigné, **Pierre Santamaria**, résident et domicilié au [REDACTED]
[REDACTED], déclare solennellement ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance du préavis du 2 mars 2015 que m'a fait parvenir la Commission.
2. Ce préavis indique que :
«À titre de directeur général de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, d'avoir participé, vers la fin de l'année 2005 et/ou au début de l'année 2006, à une rencontre avec le maire Cosmo Maciocia, où assistaient les ingénieurs Rosaire Sauriol et Michel Lalonde, au cours de laquelle des informations privilégiées sur les projets à venir leur ont été transmises afin de favoriser les firmes Dessau et Groupe Séguin.»
3. Je confirme qu'au cours de la période indiquée dans le préavis, mais à une date que je ne peux préciser, j'ai été invité à un dîner dans un restaurant auquel participaient le maire Maciocia et les ingénieurs Sauriol et Lalonde.
4. Je précise que je ne suis pas resté jusqu'à la fin de ce dîner car j'avais d'autres obligations professionnelles. Lorsque j'ai quitté, les trois autres personnes étaient présentes.
5. J'affirme catégoriquement qu'à aucun moment il n'y a eu, en ma présence, des discussions ou des échanges au cours desquels des informations privilégiées sur les projets à venir ont été transmises à messieurs Sauriol et Lalonde afin de favoriser les firmes Dessau et Groupe Séguin.

En foi de quoi, j'ai signé à Montréal le 26 mars 2015

[REDACTED]
[REDACTED] *Pierre Santamaria*

Déclaré solennellement devant moi, à Montréal, le 26 mars 2015

[REDACTED]

Micheline Khoury # 151880
Commissaire à l'assermentation pour le Québec